



Syndicat SUD du Nord
Secteur Centres d'Appels
12 boulevard Albert 1^{er}
59650 Villeneuve d'Ascq
Tel : 03 20 67 20 09
Email : sudtelecom@sudptt59.org

V /Ascq, le 17 juillet 2014

POUR LES ELECTIONS PROFESSIONNELLES, CAP AU SUD A B2S !

Pourquoi un syndicat SUD à B2S Valenciennes, alors qu'il en existe déjà plusieurs dans l'entreprise, et ce, depuis plusieurs années ? Si des salarié-es ont décidé de créer une section syndicale voilà un an, c'est parce que toutes les opinions ne sont pas représentées, et, surtout, parce que certaines batailles revendicatives concernant notamment l'emploi et nos conditions de travail (aménagement du temps de travail, temps de pause payés etc...), n'ont pas été menées.

DES ELECTIONS....ENFIN !

Le protocole pré-électoral signé par les syndicats (CFDT, CFTC, CGT, FO et SUD) ce mardi 15 juillet a convenu que la date du premier tour des élections professionnelles pour les Délégués du Personnel et le Comité d'Entreprise serait fixée au 9 octobre 2014.

Ces élections, qui viennent au bout d'une période bien longue de 4 années et 4 mois, seront un moment important pour la vie quotidienne des salarié-es dans l'entreprise.

Ce sera le moment de sanctionner par notre vote la politique menée par la Direction en matière d'emploi, de salaires et de conditions de travail

Ce sera aussi l'occasion de renouveler les équipes qui gèrent le Comité d'Entreprise depuis des années afin de redonner à cette instance son rôle de contre pouvoir vis à vis des choix économiques des patrons de B2S et d'innover en matière d'Activités Sociales et Culturelles, notamment en donnant la priorité aux salarié-es ayant les plus bas salaires.

Il est aussi important de souligner, que, conformément à la loi du 20 août 2008, seules les organisations syndicales qui obtiendront 10% des voix des votants lors du 1^{er} tour de l'élection au Comité d'Entreprise, seront reconnues représentatives et pourront désigner un-e Délégué-e Syndical-e qui aura le pouvoir de vous représenter et de négocier des accords d'entreprise avec le patron.

DES ELU-ES DU PERSONNEL, OUI MAIS POUR QUOI FAIRE ?

Des salarié-es se demandent encore (trop) souvent selon nous à quoi servent les élu-es du personnel et le Comité d'Entreprise, hormis au moment des fêtes de fin d'année lorsqu'ils reçoivent des chèques cadeaux...

LE COMITÉ D'ENTREPRISE EN TOUTE TRANSPARENCE

Pour fonctionner, le C.E dispose de deux budgets totalement distincts versés par l'entreprise :

Un budget de fonctionnement correspondant à 0,2% de la masse salariale, dont le versement est une obligation légale de l'employeur, utilisable pour la formation économique des élus, la création d'une bibliothèque sociale, le financement d'expertises confiées à des cabinets indépendants, le paiement d'honoraires d'avocats...

Un budget Activités Sociales et Culturelles dont le montant minimal est fixé à 0,5% de la masse salariale par la Convention Collective des Prestataires de Services.

Un C.E est informé et consulté sur :

- L'organisation, la gestion de l'Entreprise,
- Les mesures affectant directement les personnels (emplois, restructurations, durée du travail et conditions de travail, formation, égalité professionnelle hommes / femmes, introduction de nouveaux systèmes de surveillance des salarié-es etc..).

Il ne s'agit là que d'information et de consultation, car les élus d'un Comité d'Entreprise n'ont pas de droit de veto sur les décisions économiques telles que les licenciements, droit de veto que revendique l'Union syndicale SOLIDAIRES à laquelle appartiennent tous les syndicats **SUD**.

LES DELEGUES DU PERSONNEL

Ils ont pour mission de remonter chaque mois, par écrit à la Direction, les « réclamations individuelles et collectives » et vos revendications concernant les conditions de travail, les rémunérations variables etc., La Direction doit y répondre dans un délai de 6 jours suivant la date de la réunion avec les élu-es.

Les Délégués du Personnel ont aussi pour rôle d'assister les salarié-es convoqué-es à des entretiens disciplinaires.

Les Délégués du Personnel **SUD**, s'engagent à vous faire un retour écrit systématique des questions posées à la Direction, de ses réponses et des suites éventuelles à y donner.

Bref, nos élu-es seront là au quotidien sur le terrain pour vous servir !

Notre équipe SUD a besoin de toutes les énergies pour mener à bien nos missions d'élu-es, et donc, de tous les salariés qui veulent faire bouger les choses et améliorer nos conditions de salaire et de travail.

A SUD, les élu-es ne sont pas des « spécialistes » de la gestion qui disparaissent quasiment de l'entreprise sitôt élu-es, mais des collègues de travail qui sont là pour vous écouter et vous défendre au quotidien.

Pour que la future équipe SUD représente bien toutes les catégories, soit bien présente sur tous les plateaux, nous avons besoin de vous.

Soyez les acteurs de votre quotidien, rejoignez l'équipe des candidats SUD dès maintenant pour préparer les élections et les nouvelles idées à mettre en œuvre pendant cette prochaine mandature.

Contacts SUD sur le site : souad.belal@hotmail.fr et leopoldine.struye@laposte.net